

Municipalité La Rédemption.

Mardi le dix-sept (17) décembre 2019 se tenait à 19h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Sonia Bérubé, Mairesse, mesdames les conseillères Manon Landry et Myriam Morissette; messieurs Raynald Bérubé et Simon Chassé.

Étaient absent, messieurs les conseillers, Steeve Soucy, André Fournier les conseillers.

Monsieur Gilles Provencher, directeur général, était aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Accueil

La séance débute à 19h00, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #19- 249

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Présentation et adoption du budget 2020 Résolution#19-250

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal soit autorisé à faire les dépenses suivantes et à s'approprier les sommes nécessaires à savoir:

Administration générale	249 713
Sécurité publique	76 399
Transport routier	549 472
Hygiène du milieu	153 049
Aménagement, urbanisme et développement	49 038
Loisirs et culture	41 594
Financement	70 689

TOTAL DES DÉPENSES 1 189 954 \$

Afin de payer les dépenses mentionnées, le conseil prévoit les recettes suivantes :

RECETTES SPÉCIFIQUES

Service d'ordures et récupération	49 800
Service d'aqueduc et d'égout	33 248
Protection incendie (Ste-Jeanne d'arc)	2 200
Mutation immobilière	1 500
Permis de rénovation	1300
Redevance EDF	94 998
Péréquation	152 575
Autres subventions Recyq Québec	10 497
Subventions divers taxe d'accise	150 000
Redevance	9112400

Dotation spéciale de fonctionnement	4297
Compensation école	7 000
Revenu d'intérêt	10 000
Location loyer et salle, photocopies	1600
Redevances carrière sablière	25 000
Voirie municipale	218 888
Amende	1 000
Compensations terres publiques	15 234
Revenue éolien (mrc mitis)	56 426
Surveillance Scolaire(argent reçu des parents	4 000
Revenu Ste-Jeanne d'arc (test eau)	2 000
Revenu MTQ contrat de déneigement	24 806
Autre revenu	19 000
TOTAL DE RECETTE SPÉCIFIQUES	887 859 \$

Taxes foncière générales	209 081
SQ Loi 14	527 153
Taxes secteur eaux usées	14 968
Taxes ensemble eaux usées	2 443
Sécurité incendie	48 450
Total Taxes	302095 \$

TOTAL DES REVENUS 1 189 954\$

4. Période de questions

5. Levée de la séance **Résolution # 19-251**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Simon Chassé et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 19h 10.

Sonia Bérubé
Mairesse

Gilles Provencher
Directeur générale et secrétaire-
trésorier